

# CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LE PUBLIC

## LA VILLE EST A VOUS

La ville est à vous est une grande fête gratuite et ouverte à tou-t-e-s, ayant pour but l'occupation des rues le temps d'un week-end.

### ANIMER LA RUE



- Chacun·e peut prendre un emplacement pour proposer une activité gratuite ou payante (jeux, coiffeur, cireuse de chaussures, musique, sketches...)
- Les animations mobiles sont les bienvenues (fanfare, théâtre de rue...)

### VIDE-GRENIERS



- Seuls les particuliers peuvent participer au vide-grenier
- Sont autorisés à la vente uniquement des objets **personnels et usagés**
- Chacun·e récupère ses invendus

### NE SONT PAS AUTORISES



- La vente d'objets neufs, produits en série ou de manière industrielle
- Le prosélytisme, la propagande ou la publicité
- La musique amplifiée aux stands

### INSTALLATION



- Pas d'inscription
- La taille d'un emplacement est de 3 mètres linéaire

**Les riverains** (habitant·es et commerces situés dans le périmètre de la fête) **peuvent choisir un emplacement à partir de 7h30.**

**Les autres participant·es peuvent accéder aux rues à partir de 8h00 :**

D'ABORD,

Les rues sont ouvertes aux **enfants, aîné·es et personnes à mobilité réduite**, accompagné·es par notre équipe d'accueil

ENSUITE,

Une fois ces personnes installées, la fête est accessible à **tout·es**.

### ATTENTION !



- **La chaussée doit rester dégagée sur 3,5m de largeur afin de permettre le passage d'une ambulance**
- Aucun matériel n'est fourni, chacun·e se débrouille !
- Certains emplacements sont réservés pour la programmation ou les bénévoles
- Aucun objet ne doit être laissé sur la voie publique

### STANDS DE NOURRITURE



- Seuls les stands inscrits auprès du comité organisateur peuvent vendre de la nourriture
- Les thés, cafés, biscuits et pique-niques partagés sont bienvenus ! (sans inscription)
- Chacun·e trie ses déchets et utilise les poubelles à disposition.

### CIRCULATION



- Le périmètre est fermé aux véhicules pendant la durée de la manifestation du samedi 6h00 au dimanche 23h00
- Les parkings privés restent accessibles aux riverains